

SOCIÉTÉ ComMédic victime de son succès

L'entreprise nancéienne ComMédic, spécialisée dans la conception, l'édition et la commercialisation d'outils de prévention et de dépistages médicaux, se dit victime de copiage et de photocopillage. « Nous avons été victime d'un vol d'actif de 450 000 euros. Depuis deux ans, ComMédic se bat et nous sommes toujours là », Jean-Philippe Roy, directeur général sait que sa société revient de loin.

Spécialisée dans les outils de dépistages médicaux, l'entreprise a travaillé durant 3 ans à la création d'un logiciel servant à évaluer les besoins et les compétences des personnes lourdement handicapées. Un long travail mené en partenariat avec une structure basée dans le Nord-Est et spécialisée dans le handicap sévère. Une révolution. A l'aube de la commercialisation avec la filiale santé du leader européens des télécommunications porteur du projet en vue d'une diffusion européenne du logiciel, le partenaire rompt le contrat. « Deux mois plus tard un des responsables de la structure spécialisée dans le handicap avec qui nous nous engageons crée sa propre société privée et utilise l'ensemble de

notre travail », dénonce Jean-Philippe Roy. Les pertes sont énormes. « Nous avions déjà signé une convention avec une agence d'état en charge du handicap avec à la clé une subvention de 250 000 euros. Un déficit qui s'ajoute à la perte d'actif de 450 000 euros. C'est une catastrophe pour l'entreprise mais nous faisons face », poursuit M. Roy.

Créé le 19 novembre 1999, il y a tout juste 11 ans, ComMédic était avant tout une petite structure familiale. Avec son père pédiatre et sa mère orthophoniste, Jean-Philippe Roy réfléchit à la demande de l'Association française de pédiatrie ambulatoire à la conception d'un outil de dépistage des retards et des troubles du langage chez l'enfant de 4 ans. « Un enfant sur six va être confronté à des problèmes de langage et d'apprentissage. Le dépistage est primordial. Une équipe de spécialistes, Brigitte Roy et Christine Maeder, principalement, orthophonistes nancéiennes, a mis au point cet outil à l'attention des pédiatres et médecins généralistes avec deux postulats majeurs : fiabilité et rapidité. Ertl4 pour Epreuve de repérage des troubles du langage chez l'enfant de 4 ans est né en 1991. Il est accompa-

gné depuis 1999 du Carnet de langage, un livret d'informations et de prévention à l'attention des parents », raconte Jean-Philippe Roy. Un succès.

Chaque année 250 000 enfants (soit 1/3 des enfants de 4 ans en France) sont examinés avec cet outil. Les équipes de Protection Maternelle et Infantile de Meurthe-et-Moselle et de Moselle utilisent systématiquement Ertl4 et diffusent le Car-

net de langage à 20 000 familles par an. Chaque examen coûte 70 centimes d'euro aux professionnels. « Le souci c'est que certains médecins et certains conseils généraux reproduisent nos produits illégalement. Nous sommes victimes de « photocopillage ». Le préjudice est estimé à un million d'euros », dénonce le jeune chef d'entreprise. Pour une boîte qui affiche 200 000 euros de chiffre d'affaires, la perte est abyssale. « Cela se tra-



duit par une limitation des moyens que la société peut consacrer à son développement. Nous devrions avoir développé 3 fois plus d'outils et embauché 3 fois plus de salariés sans ce comportement de certains de nos clients », ne décolère pas Jean-Philippe Roy. Des procédures sont en cours contre trois conseils généraux en France.

Mais Jean-Philippe Roy ne doute pas du potentiel de son entreprise, ni de lui d'ailleurs. Il reprend son bâton de pèlerin, s'associe à Stanislas Voinot, docteur en électronique, qui prend la présidence de l'entreprise et se charge de la partie financement et stratégie. Une nécessité pour la société qui s'est concentrée jusqu'à présent sur la création et la conception d'outils aux dépens de la commercialisation et la communication. Il faut être pris pour apprendre sans doute.

Au total, ComMédic a créé, développé et commercialisé 9 outils. Après Ertl4, nait Ertl6 à l'attention des enfants de 6 ans. Puis les outils Dialogoris pour les orthophonistes et des professionnels de l'enfance, toujours avec des équipes d'experts de la région. Le mois dernier, Com-Médic édite Audio4,

un test de dépistage des déficits auditifs utilisable auprès des enfants dès 3 ans et destiné aussi aux seniors. « Elaboré par des ORI et des linguistes, Audio4 s'adresse aux pédiatres, aux généralistes, médecins, orthoptistes, orthophonistes, audioprothésistes. Très facile d'utilisation, il peut se substituer à l'audiométrie tonale et à dire le dépistage audiovisuel », vante M. Roy. Et la semaine prochaine sort la toute nouvelle version du carnet de langage.

Grande nouveauté, « après 20 ans de travail nous lançons deux programmes cette fois tournés non plus vers le dépistage mais vers l'apprentissage de la langue orale et écrite », conclut M. Roy.

Avec d'indéniables capacités d'innovation, Com-Médic a su se bonifier. Soutenue par la Région, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et la ville, l'entreprise nancéienne doit aujourd'hui développer son pôle commercial. L'équipe a été renforcée en ce sens par 4 salariés sur la dernière année et recherche actuellement des investisseurs pour l'accompagner dans sa croissance.

Céline Lutz